

APRÈS la période des vendanges qui, cette année, se sont déroulées sous de meilleurs auspices que l'année précédente, le mois de septembre a débuté avec une rentrée scolaire réussie pour les 72 élèves qui ont commencé à déguster, chaque semaine, « un fruit à l'école ». Après la noria des tracteurs et des machines à vendanger, c'est maintenant l'avenue des Écoles qui connaît une grande animation avec le démarrage des travaux du « cheminement doux ».

POINT SUR LES TRAVAUX DU BARRAGE DES ARQUES

Les travaux se poursuivent et la digue est maintenant fermée; la vanne de fond est en place. Couche après couche la hauteur voulue sera atteinte. La pose des enrochements est bien avancée, en aval de l'ouvrage.



TRAVAUX DU CHEMINEMENT DOUX

Les travaux dans l'avenue des Écoles ont débuté il y a un peu plus d'une semaine, comme nous vous l'annoncions dans le communiqué distribué dans un premier temps aux riverains et mis à votre disposition à la boucherie et à l'épicerie. Cette première tranche consiste donc à remodeler complètement l'avenue, de la Maison des Associations au carrefour de l'avenue d'Aigues-Vives, de façon à sécuriser la circulation piétonne, en particulier pour les

enfants qui vont de la cantine ou la garderie jusqu'à l'école. Dans ce remodelage est largement, aussi, prise en compte la problématique du ruissellement, source de nuisances, en particulier dans le bas de l'avenue. Le terrassement est bien avancé et les équipes de l'entreprise Colas ont pratiquement fini l'aménagement des réseaux, avec la pose de fourreaux qui permettront d'enfourer les câbles peu esthétiques qui surplombent la chaussée.



La Municipalité remercie les riverains qui ont joué le jeu en prenant leurs dispositions, immédiatement, pour garer leurs véhicules en dehors de la zone de travaux. Elle les remercie ainsi que les usagers du pôle santé pour la compréhension dont ils font preuve face aux désagréments que ces travaux peuvent causer.

AYONS LES BONNES PRATIQUES

Les déchets dans les conteneurs et l'abandon d'encombrants

Nous avons, à maintes reprises rappelé dans les colonnes de ce bulletin l'importance d'avoir un comportement citoyen, face à cette problématique qui dégrade le

vivre-ensemble. Il est à déplorer : les cartons dans la poubelle de déchets ménagers, rendant impossible le recyclage, les gros cartons mis en entier dans la poubelle jaune, les encombrants abandonnés à côté des poubelles, etc. Les agents du service technique peuvent enlever les encombrants chez les personnes qui n'ont pas la possibilité d'aller à la déchetterie du Tinal, à condition que celles-ci en fassent la demande préalablement à la Mairie. Pour les cartons de petite taille, il faut les déchirer avant de les jeter dans les poubelles jaunes.

Rappelons que le non-respect des directives concernant les déchets est verbalisable; à titre d'exemple, l'abandon d'objets (appareils ménagers, gros cartons, etc) est



passible d'une amende de 135 € (art. 634-2 du code pénal et art. R 541-76-1 du code de l'environnement).

Essayons de réduire le volume des déchets ménagers en compostant les déchets de végétaux (épluchures, tontes et déchets de taille, etc). Bref, soyons tous Éco-responsables.

RENTREE SCOLAIRE



Le 1^{er} septembre a eu lieu à Laure-Minervois comme dans toutes les écoles de France la rentrée scolaire, mais dans notre village, la rentrée avait une couleur toute particulière, puisque l'harmonie Trapez était présente dans la cour de l'école des Capitelles pour accueillir les enfants et leurs parents.

Cette année, l'école de notre village compte trois classes :

– Madame Gintrand avec les classes de maternelle : petite section, moyenne section et une demie grande section (25 élèves).

– Madame Vieu avec une demie classe de grande section de maternelle, les CP et les CE1 (21 élèves).

– Madame Sanchez avec les classes de CE2, CM1 et CM2 (23 élèves).

L'ensemble de l'équipe municipale souhaite aux élèves et à l'ensemble de l'équipe pédagogique une très bonne année scolaire.

COMMUNIQUÉ DE NOS SAPEURS POMPIERS

Du 21/9 au 24/9 avait lieu à Nancy le congrès national des Sapeurs Pompiers. Lors de celui-ci, un Rallye concours ouvert à toutes les sections de Jeunes Sapeurs Pompiers de France est organisé. La section de Laure a fait le déplacement et a présenté le concours. 70 équipes venant de toute la France y participaient. La section de Laure a fini seconde au national, derrière les Deux Sèvres (79) et devant Tournon sur Rhône (07). Les 3 et 4 octobre, nous sommes invités à Paris pour recevoir les prix et visiter le Ministère de l'Intérieur, le COGIC (Centre Opérationnel de Gestion Interministérielle des Crises etc.). Félicitations aux jeunes !

ÉCHOS DE NOS ASSOCIATIONS

Les Aînés Ruraux communiquent

GRAND LOTO, le samedi 29 octobre à 21h au foyer. 16 Quines, 4 Cartons pleins Jambons, Volailles, Lots de boucherie... bon d'achats alimentaires. 10€ les 6 cartons 20€ les 14 cartons.

La Maison de Jeanne

Vendredi 14 octobre 2022 à 12h, au foyer municipal de Laure-Minervois, présentation et dégustation de produits régionaux.

Participation 10€ - Apportez vos couverts pour la dégustation.

Réservations : M. A. Carbonnel, M. G. Avallonne, Mme M. Pascarel 06 18 94 94 92 / 06 85 94 99 74 / 06 09 30 95 16.

Inscription avant le 9 octobre 2022 : Les Aînés Ruraux de Laure Minervois ainesruraux.laure@gmail.com

Repas traditionnel du 11 Novembre

Il était une tradition bien ancrée que l'association des anciens combattants convie la population à un banquet à l'occasion du 11 Novembre ; cette association est à présent dissoute.

Les aînés ruraux de Laure ont donc repris le flambeau, et vous informent qu'ils organiseront ce repas ouvert à tous.

Menu: Salade Caesar, oeufs durs, anchois, blanc de poulet, parmesan, assaisonne-

ment, calamars farcis à l'Américaine et son gratin Dauphinois, fromage, mousse vanille, fruits exotiques, coulis, vin, laurette et café. Participation : 20€ - Inscription avant le Samedi 5 Novembre chez M. A. Carbonnel 06 18 94 94 92, M. G. Avallonne 06 85 94 99 74 ou Mme M. Pascarel 06 09 30 95 16.

Le club bouliste communique

Challenge Gérard Forner et J. Jacques Amouroux le 9 octobre.

Le club bouliste lauranais vous invite à participer à cette journée en mémoire à ces deux joueurs disparus.

Déroulement de la journée :

– Tête à tête prévu à 9h (5 €)

– Repas à midi (repas froid, 5 €)

Le challenge se jouera en trois parties, mêlée intégrale en doublette (pas besoin de licence) 5 €.

Inscriptions à partir de 13h30, début des parties 14h30.

Le Jour de la Nuit

Rallumons les étoiles !

Le 15 octobre prochain aura lieu dans notre village, l'extinction des lumières plus tôt que prévu. Cet événement national a pour vocation de sensibiliser le grand public à la notion de pollution lumineuse, terme qui qualifie les perturbations causées sur les écosystèmes et sur l'homme par excès de lumières artificielles.

« Le Jour de la Nuit », ainsi que toutes les actions de sensibilisation ont permis de placer l'éclairage public comme un enjeu majeur d'amélioration des finances locales, en plus de l'enjeu environnemental qu'il représente. La prise de conscience du réchauffement climatique et l'incertitude forte sur l'évolution des prix des énergies doivent inciter les élus communaux à « repenser » leurs installations d'éclairage public. C'est ce qui a été fait à Laure depuis plusieurs années déjà par la mise en place de programmes d'économie sur l'éclairage public, (ampoules LED) tendant à réduire au maximum la facture d'électricité.

De plus, depuis six mois, l'éclairage public du village est éteint la nuit : l'hiver, de minuit à 6h du matin, l'été de 1h à 5h du matin.

Cette démarche s'inscrit dans les actions déjà engagées par la commune relatives à la préservation de l'environnement et de la diversité : O phyto, Bio engagé, et toutes les actions tendant à supprimer les produits phytosanitaires.

« Alors pour une fois, ce sera l'occasion de regarder les étoiles et le ciel ».